
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFERT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.168

L'an deux mille vingt-trois, le 7 Novembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 Octobre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 Octobre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Julien DURESSAY représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 32

M. Raynald RIMBAULT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : GYMNASÉ ZOLA – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

RAPPORTEUR : M. LOUX

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de Royan envisage des travaux de réhabilitation d'éclairage, de remise en peinture et de réfection du tapis mural de protection dans les salles A et B du gymnase Emile Zola.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

- 5 711,00 euros H.T pour le remplacement des éclairages salles A et B ainsi que des vestiaires,
- 10 881,71 euros H.T pour la mise en peinture des salles A et B,
- 4 891,00 euros H.T pour le changement des mousses de protection et la pose de nouveaux tapis de protection.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le premier adjoint à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime pour financer cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le programme de travaux d'aménagements intérieurs du gymnase ZOLA, pour un montant estimé à 21 483,71 € H.T et pour lequel la commune :

- sollicite l'aide financière du Département de la Charente Maritime, au taux le plus élevé,
- s'engage à financer la totalité de l'opération sur le budget communal,
- indique que le calendrier des travaux est le suivant : les travaux ont débutés en 2023 et se finiront en 2024,
Et,
- atteste que la commune récupère la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par l'intermédiaire du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA),
- indique que son n° SIRET est le suivant : 211 703 061 000 13,
- précise qu'elle a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné,
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Raynald RIMBAULT

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 novembre 2023